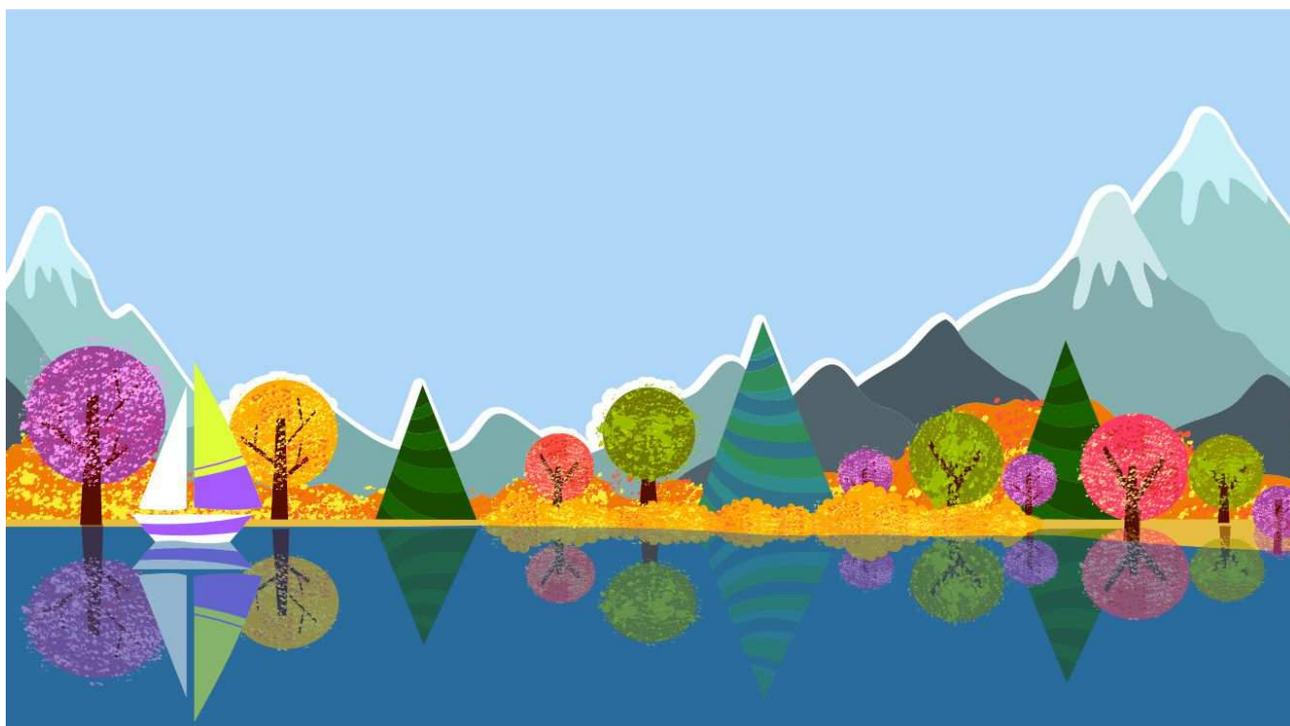


« Investir le paysage pour s'adapter ensemble au changement climatique »

SYNTHÈSE

suite au séminaire organisé par la DREAL Occitanie,
le 14 juin 2023



SOMMAIRE

- 1- Co-construire des territoires résilients et désirables**
La démarche paysagère au service de la médiation
- 2- S'adapter localement face au changement climatique global**
La démarche paysagère pour une transition intégrée sur le territoire
- 3- Le paysage, un outil pour s'immerger et inventer**



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

L'Occitanie est marquée par quatre grands ensembles de paysages :

Les paysages de plaines, de collines et de terrasses des bassins de la Garonne et de l'Adour. Les reliefs modérés liés aux phénomènes érosifs offrent une prédominance de terres et de galets qui a contribué au développement de grandes cultures et d'une architecture de brique et de terre crue.

La façade littorale et son arrière-pays. Ils forment un vaste amphithéâtre ouvert sur la Méditerranée qui structure l'espace et détermine les perceptions paysagères. Les paysages s'étagent depuis le littoral marin jusqu'aux espaces de garrigues et de contreforts, en passant par les plaines littorales.

Les territoires de montagnes. Au sud, les **Pyrénées** et leurs hauts sommets ont une histoire géologique complexe qui donne à cette chaîne de montagne son caractère de barrière où se succèdent plusieurs sillons à peine échancrés par des cols très élevés. Au nord, les **contreforts du Massif central** constituent un vaste ensemble dont la diversité des roches est à l'origine de paysages aux identités franches caractérisées par un relief marqué et la prédominance de la polyculture, de l'élevage, ainsi que d'une diversité de végétation, d'architecture et d'occupation humaine.

Extraits de la plaquette du Réseau Occitanie « Paysages d'Occitanie, des atours pour les projets.

Ces paysages évoluent sans cesse. Ils sont la superposition et la combinaison d'évènements et phénomènes qui se sont succédé dans le temps et ont laissé leurs empreintes. Ces évolutions sont souvent lentes et imperceptibles, mais aussi parfois marquées par des mutations rapides et radicales.

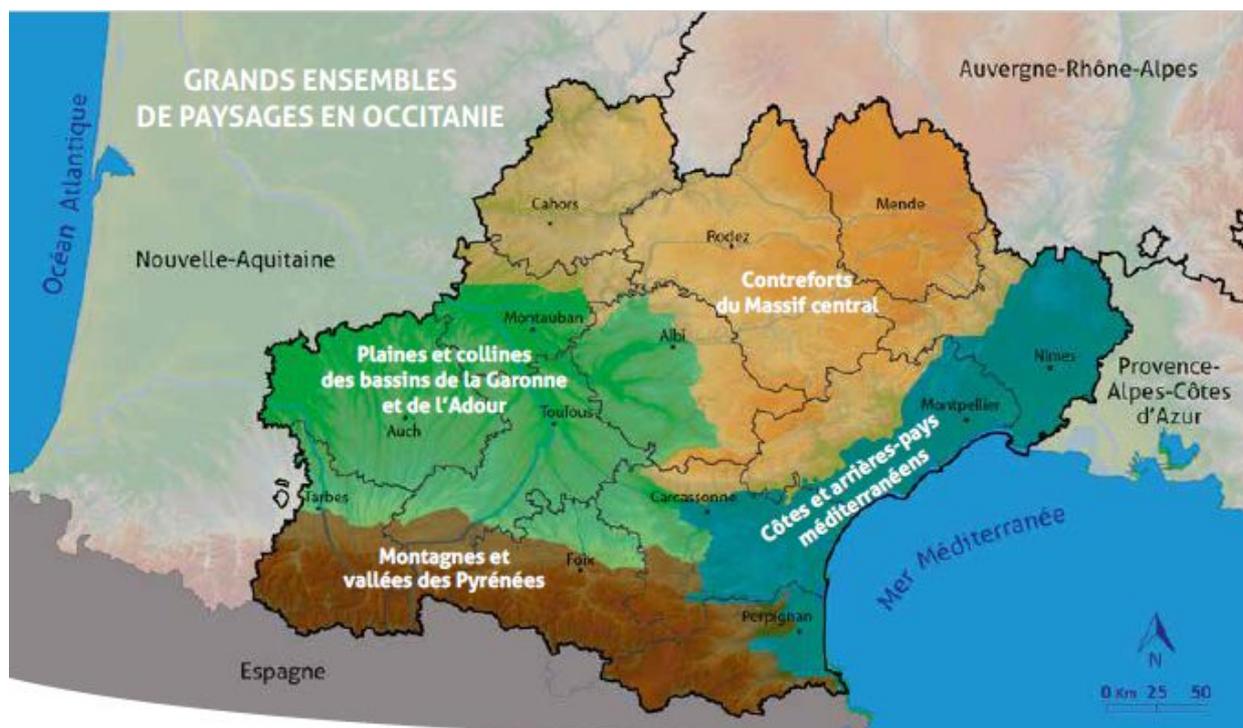
Aujourd'hui le changement climatique s'accélère et constitue un enjeu majeur de la mutation et de la transition des territoires. L'Occitanie est particulièrement touchée par le changement climatique avec une élévation des températures actuellement observée de +1,8°C depuis l'ère pré-industrielle contre +1,1°C au niveau national.

Les impacts de ce changement climatique se manifestent déjà dans nos paysages et vont s'accroître avec des sols plus secs, une baisse de la ressource en eau, une diminution de l'enneigement en montagne, des menaces grandissantes sur la biodiversité, des catastrophes naturelles plus fréquentes ou encore l'érosion du littoral.

Une adaptation des territoires d'Occitanie est nécessaire pour se préparer aux risques accrus par le réchauffement climatique.

Pour en savoir plus sur les paysages d'Occitanie :

<https://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/paysages-d-occitanie-des-atouts-pour-les-projets-a24219.html>



Comment accompagner l'adaptation des territoires ?

Comment soutenir la nécessaire évolution des pratiques et des usages ?

Comment favoriser l'émergence de stratégies foncières et de recompositions spatiales adaptées ?

Comment fonder les bases d'une nouvelle attractivité, plus résiliente et dans le respect des valeurs et spécificités des territoires ?

Le séminaire du 14 juin 2023, introduit par Patrick Berg, Directeur régional de l'Environnement, Aménagement et Logement en Occitanie, a porté la démarche paysagère comme un élément de réponse à ces interrogations, vecteur d'une ambition positive pour les territoires.

ZOOM : Guillaume Thirel, de l'INRAE, a présenté les recherches sur les débits des cours d'eau à travers le projet Explore 2 (projet financé par le ministère de la Transition Ecologique et par l'OFB et qui associe la communauté climatique, hydrologique et hydrogéologique française). Les projections montrent clairement une diminution des ressources en eau. Et le Sud de la France sera le plus impacté avec des débits estivaux qui vont diminuer de 10 à 40 % selon les secteurs. Le but de ce projet est de mettre à disposition les données dans un portail qui s'appelle DRIAS-les futurs de l'Eau,, un portail qui est le pendant du DRIAS existant pour le climat.

Pour aller plus loin sur le changement climatique :

<https://www.drias-climat.fr/>

<https://www.drias-eau.fr/>



Le village de Aulon (Hautes-Pyrénées)

1- Co-construire des territoires résilients et désirables

La démarche paysagère au service de la médiation

L'adaptation des territoires est nécessaire pour faire face au changement climatique. Et il ne s'agit pas simplement de répondre à la crise actuelle, mais bien d'anticiper dans le temps long, et dans une démarche adaptative. Cette nouvelle manière de penser les territoires ne peut se faire sans un portage politique fort et une volonté collective, sans oublier que le territoire existe parce qu'il est vécu, habité, approprié. Ainsi, associer les habitants à travers des démarches de démocratie participative permet à chacun de se sentir considéré, et partie prenante de l'aménagement de son cadre de vie.

C'est déjà une source de bien-être, et c'est ainsi que les territoires pourront devenir désirables, a affirmé Jean-Pierre Thibault, Président du Collectif Paysages de l'Après-Pétrole. Aujourd'hui, la grande problématique de nos territoires, c'est la juxtaposition d'équipements et d'aménagements, souvent non concertés, qui ne font pas sens ensemble et rendent les paysages illisibles.

A titre d'illustration, c'est avec ses habitants que le village de Aulon (65) a développé un projet politique concerté, fondé sur une économie du pastoralisme et sur la préservation de son environnement exceptionnel. « C'est une manière de travailler, pour faire vivre un territoire, faire venir de la population avec un projet de vie », a conclu Jean-Bertrand Dubarry, maire de Aulon.

On se retrouve donc aujourd'hui avec un double objectif à gérer : celui d'agir vite, car chaque production de gaz à effet de serre aggrave le changement climatique, et celui de prendre le temps de la concertation, de l'écoute et de la maturation de la décision, pour construire un territoire désirable.

Le paysage, défini par la convention européenne, désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations. Le paysage émerge ainsi du croisement et de l'interaction entre les perceptions des différents acteurs et habitants. En confrontant les regards, il est possible de comprendre les points de vue, de considérer le territoire comme un bien commun et de construire des projets les uns avec les autres.

C'est la rencontre de la ville de Onet-le-château (12), du Syndicat de rivière et du lycée agricole, qui a permis de créer un projet pour préserver et restaurer la zone humide Notre Seigne, a exposé Marion Sudres du Syndicat de rivière Aveyron Amont. Au cœur de la ville, chacun a affirmé son point de vue et y a trouvé une réponse à ses enjeux propres : restauration de la biodiversité, champs d'expansion des crues, espace public de promenade et de sensibilisation, et zone de pâturage. Notre Seigne est devenu un lieu de vie et de nature multifonctionnel, approprié par les habitants.

À l'échelle du département du Gers, c'est un long processus de concertation avec la profession agricole, qui a permis de retrouver une vraie place pour les prairies de fond de vallée dans le système agricole, a expliqué Laurie Vasselin de l'ADASEA. Ces prairies pâturées contribuent aussi à la continuité écologique et ces zones, où il y a encore de l'élevage, sont les plus préservées des coulées de boue.

C'est l'interface des politiques publiques qui est en jeu dans une vision transversale des territoires. Chacune a ses objectifs et sa technicité spécifique. La démarche paysagère propose de les réunir pour croiser les points de vue et les intérêts divers afin de converger vers des projets communs, au bénéfice des territoires.

Depuis sa création en 1975, a expliqué Cédric Bohun, le Conservatoire du Littoral concilie deux missions : l'acquisition de foncier littoral pour préserver ses espaces naturels et paysagers, et l'accueil du public, pour le sensibiliser et lui proposer une expérience sensible de nature. Avec le changement climatique, c'est une nouvelle manière de penser, imaginer comment vont évoluer les espaces, l'agriculture, comment vont se déplacer les écosystèmes, quels vont être les usages possibles, compatibles à l'avenir.

Cédric Bohun a précisé justement que l'enjeu pour le Conservatoire du Littoral est de généraliser les approches paysagères pour imaginer des réponses partagées à ces questions multiples.

« Et n'oublions pas le B-A-BA de la méthode paysagère qui fait que c'est l'affaire de tous. Les usagers [agriculteurs et non agriculteurs, les usagers de l'eau et usagers de la nature ou représentant finalement des milieux non humains] doivent se rassembler pour trouver une solution adaptée aux singularités géographiques. »
JP Thibault



Notre Seigne, Onet-le-château (Aveyron)

Pour aller plus loin sur les valeurs paysagères exprimées par les habitants d'Occitanie :

> La voix des habitants d'Occitanie – Dire mes paysages – 2019 _ DREAL Occitanie
<https://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/la-voix-des-habitants-d-occitanie-a26393.html>

Ce document rassemble sous la forme d'un verbatim les valeurs paysagères exprimées par les habitants d'Occitanie, suite à une enquête réalisée en 2019, en lien avec l'action nationale "Printemps des Paysages".

> Profils et portraits de nouveaux habitants des massifs d'Occitanie – 2021 – SGAR Occitanie

Dans le cadre du « plan montagne Occitanie », et d'une étude lancée par le Préfet de région, le livret N°2 livre des points de vigilance identifiés par les nouveaux, pour faire en sorte que les stratégies d'accueil mises en place par les territoires rencontrent au mieux les projets d'installation.

2- S'adapter localement face au changement climatique global

La démarche paysagère pour une transition intégrée sur le territoire

Le changement climatique est un phénomène global, qui concerne donc tous les territoires et à toutes les échelles. Néanmoins, il peut avoir des répercussions très différenciées, y compris à une échelle infra-départementale, a démontré Vincent Caillez, du Service Inter-Départemental pour l'Animation du Massif central (SIDAM), à travers quelques données scientifiques issues du programme AP3C : Adaptation des Pratiques Culturelles au Changement Climatique. Ce programme vise à répondre à une demande des agriculteurs d'avoir des données climatiques de manière localisée et spatialisée, pour rechercher des solutions d'adaptation à l'échelle de chaque exploitation.

L'emboîtement des échelles est aussi un prérequis de la prospective, que Denis Lacroix de l'Ifremer a présenté. Le changement climatique impose à la fois d'avoir une vision stratégique mondiale et de réfléchir localement aux solutions réalistes et adaptées localement. Le maire se trouve alors au centre d'un système d'acteurs multiple et complexe où chacun a son horizon temporel et son échelle géographique d'intervention, ceci nécessitant de raisonner à la fois dans l'espace et dans le temps.



La Garonne à l'aval de Bourret (Tarn-et-Garonne)

La question de la gouvernance a notamment été au centre des présentations de Cédric Tréguier, du Syndicat Mixte d'Études et d'Aménagement de la Garonne (SMEAG), et de Delphine Mercadier-Moure, Commissaire du massif pyrénéen. Dans le cadre du SAGE Garonne (Schéma de Gestion des Eaux), le SMEAG a

rédigé une charte pour la Garonne et ses confluences. Son but est d'impliquer tous les acteurs (collectivités, agriculteurs, EDF, ...) qui interviennent sur le fleuve et d'insuffler une dynamique commune, en vue de la restauration de ses milieux, mais aussi de son identité territoriale. Côté massif pyrénéen, le comité de massif réunit les acteurs très divers (élus, parlementaires, professionnels, associations de protection de l'environnement) et élabore le schéma de massif. Ce document cadre détermine les grandes orientations partagées pour une montagne qui soit à la fois vivante et résiliente dans le contexte du changement climatique. Les orientations partagées à l'échelle de ces grands ensembles paysagers ont vocation ensuite à être déclinées par chacun des acteurs, sur chaque territoire et pour chacun des projets.



Le littoral, vue aérienne vers Sète et l'étang de Thau

L'approche par le paysage permet d'interroger les territoires à différentes échelles. C'est ce qu'a expliqué Catherine Farelle, paysagiste-conseil de l'État, à travers plusieurs représentations du littoral occitan. À l'échelle du grand paysage, le littoral c'est à la fois, les bandes sableuses, les lagunes mais aussi les reliefs en arrière-plan ; ils sont les premiers éléments paysagers perçus depuis la mer, et ils offrent les premiers points de vue vers la mer. La compréhension des enjeux du changement climatique à l'échelle de ce grand paysage va permettre alors d'imaginer des relations de solidarité pour planifier des projets de territoires résilients, qui seront ensuite déclinés localement. La démarche paysagère conduit ainsi à passer d'une échelle à l'autre, de l'appréhension globale au projet local et inversement, dans une approche systémique.



Simulation du recul du trait de côté (Hérault)

À l'échelle du grand paysage, toujours, Catherine Farelle a poursuivi sur la variation des rivages de la mer méditerranée. Les phénomènes actuels dessinent finalement un ancien rivage dans une très grande profondeur historique, avant le dépôt sédimentaire de l'ère tertiaire. Se replonger ainsi dans le temps passé, invite à considérer ces processus d'évolution du trait de côte comme des processus vivants et évolutifs, qu'il faut intégrer pour mieux envisager l'avenir. Comprendre les paysages, leurs structures, leurs spécificités et leurs trajectoires va alors permettre à la fois de considérer le territoire comme un déterminant pour des projets résilients et adaptés aux capacités du milieu, mais aussi de se projeter et d'identifier des scénarii qui vont rendre les projections climatiques tangibles. Ces projections fondées sur une analyse approfondie sont nécessaires pour anticiper et prendre les décisions qui permettront de ne pas subir, mais de s'adapter, résume Denis Lacroix de l'Ifremer.

Donc l'approche paysagère, son grand mérite, c'est de voir tout à la fois et d'essayer au moins d'approcher une solution un peu systémique des milieux et des territoires ». JP Thibault

3- Le paysage, un outil pour s'immerger et inventer

Les outils que propose une approche par le paysage, lui donnent une dimension concrète et « mobilisatrice » : visites, cartographies, photographies, blocs diagramme ... Ils permettent de mettre en récit le territoire et son évolution, et de prendre conscience de sa propre relation au territoire. Le paysage initie une expérience sensible qui fait appel avant tout aux différents sens et à l'émotion ressentie. Loïc Linarès, Vice-président de Sète Agglopol Méditerranée a ainsi présenté comment l'arpentage du paysage littoral dans la démarche d'un atelier de territoire a rassemblé les acteurs autour d'un constat partagé et concret du recul du trait de côte. Chacun a pu mesurer la distance entre la côte actuelle et une bouée installée pour situer le trait de côte en 1970 (éloigné d'environ 150m), et admettre la rapidité du phénomène nécessitant d'agir tous ensemble.

Éloïse Deutsch, du Parc National des Pyrénées, constatant la difficulté de passer à l'action et de toucher des populations pas encore convaincues à la nécessité d'agir face au changement climatique, a présenté le choix d'une entrée par le paysage dans le projet « Carte blanche, changements paysagers et climatiques ». Sur la base de visuels mettant en rapport carte postale ancienne et photographie récente, environ 150 personnes se sont exprimées et ont ainsi alimenté une étude ethnologique sur la perception du changement climatique.



Opération Carte Blanche du Parc National des Pyrénées

Hélène Rey-Valette, économiste de l'environnement à l'Université de Montpellier, a mis en avant l'intérêt d'une approche par le paysage dans une perspective de recombinaison spatiale du littoral. Il est souvent difficile d'imaginer ce que l'on ne connaît pas, et le paysage, parce qu'il est vécu, permet de ressentir le changement et de se projeter, par exemple à travers des simulations photographiques de l'évolution des paysages à différentes échelles temporelles.

Au-delà de l'immersion, l'analyse qualitative proposée par les outils du paysage, permet d'identifier les espaces qui auront la capacité d'engager des transformations territoriales. Depuis la loi sur la protection et la mise en valeur des paysages de 1993, les outils du paysage existent : les atlas départementaux qui sont la base de la connaissance des enjeux paysagers, les observatoires photographiques qui contribuent à évaluer les dynamiques paysagères, les chartes et plus récemment les plans de paysage qui définissent des objectifs de qualité paysagère. À l'occasion des 30 ans de la loi, le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires a annoncé un nouveau renforcement de la démarche des plans de paysage, ainsi que le lancement d'une expérimentation pour la formation des élus au paysage, a précisé Alain Guglielmetti, référent Paysage à la DREAL Occitanie.

Le Réseau Paysage Occitanie (RPO) est largement investi dans la promotion de ces outils et démarches. Agnès Legendre du CAUE de l'Ariège a ainsi présenté les différentes publications et plaquettes du Réseau qui témoignent de l'intérêt de l'utilisation de la ressource paysagère au service des projets, et dans le temps long.

Dans la 4^e plaquette de la Collection Paysages d'Occitanie (publication été 2023), le RPO met en avant les paysages, comme ressources pour la transition écologique. Les paysages en constante évolution traduisent tout autant l'action de l'homme sur son milieu que les dynamiques naturelles à l'œuvre. Par cette démarche, l'interrelation entre les activités humaines et le fonctionnement des écosystèmes naturels devient le cœur d'une stratégie territoriale en faveur du vivant.

Hélène Rey-Valette énonce ainsi que les recherches menées montrent une évolution sociétale où le rôle des espaces naturels est reconnu pour la santé et le bien-être, et qu'ils deviennent un élément primordial du cadre de vie, une invitation à imaginer une nouvelle manière de concevoir les projets en priorisant les solutions fondées sur la nature.



Bocages et prairies du Gers

Bruno Sirven, de l'association Arbres et Paysages du Gers, et vice-président de l'association française des arbres et des haies champêtres (AFAHC) en Occitanie, a largement insisté sur le rôle de l'arbre, et de la plante en général, comme un allié incontournable pour relever les défis du changement climatique et en particulier celui de la ressource en eau dont l'enjeu touche tous les territoires. Les arbres stockent l'eau, et le carbone. Ils sont des rafraîchisseurs naturels pour le bien-être des populations. Ils ont une capacité de régénération naturelle et d'adaptation génétique en continu. Il ne s'agit pas de mettre des arbres et plantes partout, mais bien de composer des projets de paysage qui contribuent à la résilience des territoires.

Les démarches d'adaptation des territoires en sont à leur démarrage. Elles sont à inventer et expérimenter. L'approche paysagère et les solutions fondées sur la nature sont à associer pour construire des territoires résilients et adaptatifs.

« On aura effectivement un nouveau paysage, qui ne ressemblera pas forcément au paysage d'avant mais qui utilisera des solutions qu'on avait perdu l'habitude d'utiliser, les solutions fondées sur la nature. » JP Thibault

Cette synthèse a été rédigée par le département Sites et Paysages de la DREAL Occitanie suite au séminaire du 14 juin 2023 : « Investir le paysage pour s'adapter ensemble au changement climatique ».

Pour aller plus loin sur les outils du paysage :

<https://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/les-paysages-d-occitanie-r5618.html>

<https://www.reseau-paysage-occitanie.fr>

Pour aller plus loin sur l'adaptation au changement climatique :

> la DREAL Occitanie a réalisé, avec l'appui du Cerema 7 livrets thématiques, chacun accompagné de sa plaquette synthétique, ainsi que 6 courtes vidéos inspirantes d'élu.e.s qui mettent en place concrètement des actions d'adaptation au changement climatique.

<https://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/comment-agir-pour-adapter-nos-territoires-au-a25721.html>



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*